

La République en France

Les symboles de la République

Chaque pays possède des emblèmes qui le représentent. Ils sont souvent légués par le passé. En France, le drapeau bleu, blanc, rouge, *La Marseillaise* et Marianne sont les principaux symboles de la République. Que représentent-ils ?



Notre drapeau a trois couleurs parce qu'arrivé à Paris, trois jours avant la chute de la Bastille en juillet 1789, le roi dut arborer, à côté de sa cocarde blanche, couleur royale, un ruban bleu et rouge aux couleurs de la ville.

D'après *La République expliquée à ma fille*, de R. Debray, © Éditions du Seuil, 1998.



Marianne incarne la République française à partir de 1792. L'image de Marianne trouve son origine dans l'Antiquité. Le bonnet phrygien était porté par les esclaves romains auxquels leurs maîtres avaient rendu la liberté.

Marianne est devenue le symbole le plus accessible de la patrie, tantôt fougueuse et guerrière pour défendre son territoire, tantôt pacifique et nourricière pour protéger les citoyens.

www.premier-ministre.gouv.fr,
site du Premier ministre.

La Marseillaise

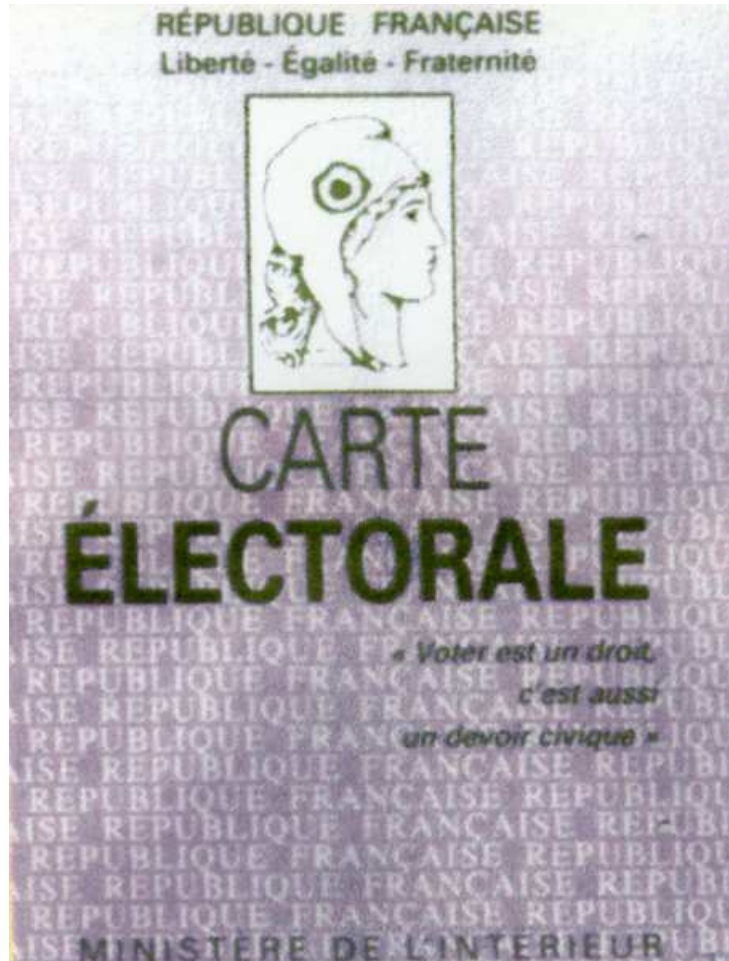
Refrain :

*Aux armes citoyens
Formez vos bataillons
Marchons, marchons
Q'un sang impur
Abreuve nos sillons.*

Rouget de Lisle compose cet air en 1792 et l'intitule *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Celui-ci se répand dans le pays et est adopté par les troupes marseillaises comme chanson de marche. Ce chant fait partie de ceux qui ont contribué au succès de la Révolution. Il devient hymne national en 1870.

www.premier-ministre.gouv.fr,
site du Premier ministre.

La procédure des élections



1 : La carte d'électeur

2 : Inscription sur les listes électorales

Deux conditions sont nécessaires pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune ou d'un bureau de vote :

⇒ **Avoir la qualité d'électeur, c'est :**

- être de nationalité française;
- être âgé de 18 ans;
- jouir de ses droits civils et politiques.

⇒ **Avoir une attache avec la commune, c'est remplir l'une des trois conditions suivantes :**

- être domicilié dans la commune;
- avoir sa résidence dans la circonscription du bureau de vote;
- avoir la qualité de contribuable dans la circonscription du bureau de vote.

3 : Quand et où s'inscrire sur les listes?

En France, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour voter (art. L. 9 du Code électoral).

Quand? ⇒ Sauf exception, les demandes d'inscription sur les listes électorales déposées du 2 janvier au 31 décembre ne peuvent conférer le droit de vote qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante. Une décision récente permet l'inscription automatique pour les jeunes de 18 ans.

Où? ⇒ Les demandes d'inscription se font dans les mairies et sont examinées par une commission administrative.

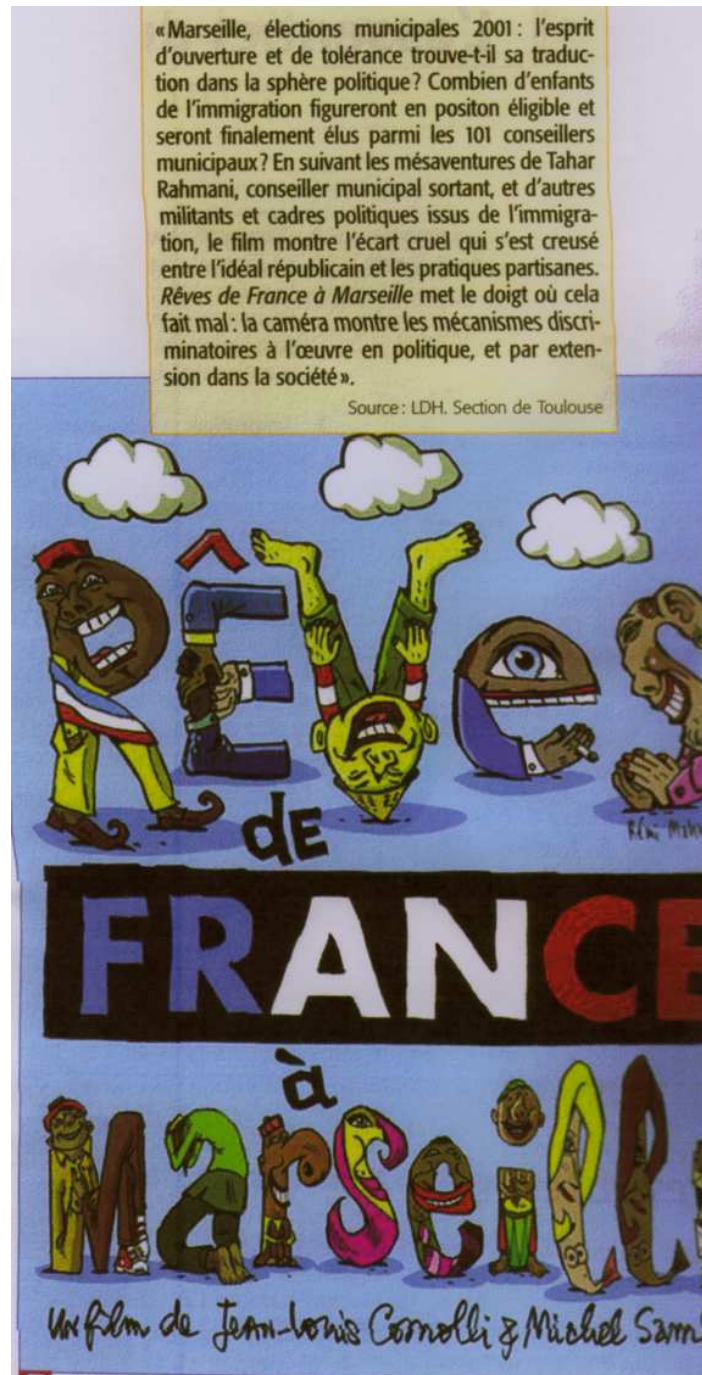
Centre d'information civique, Guide pratique des citoyens, Éditions Dalloz, 199

Exposition « Mariannes d'aujourd'hui »



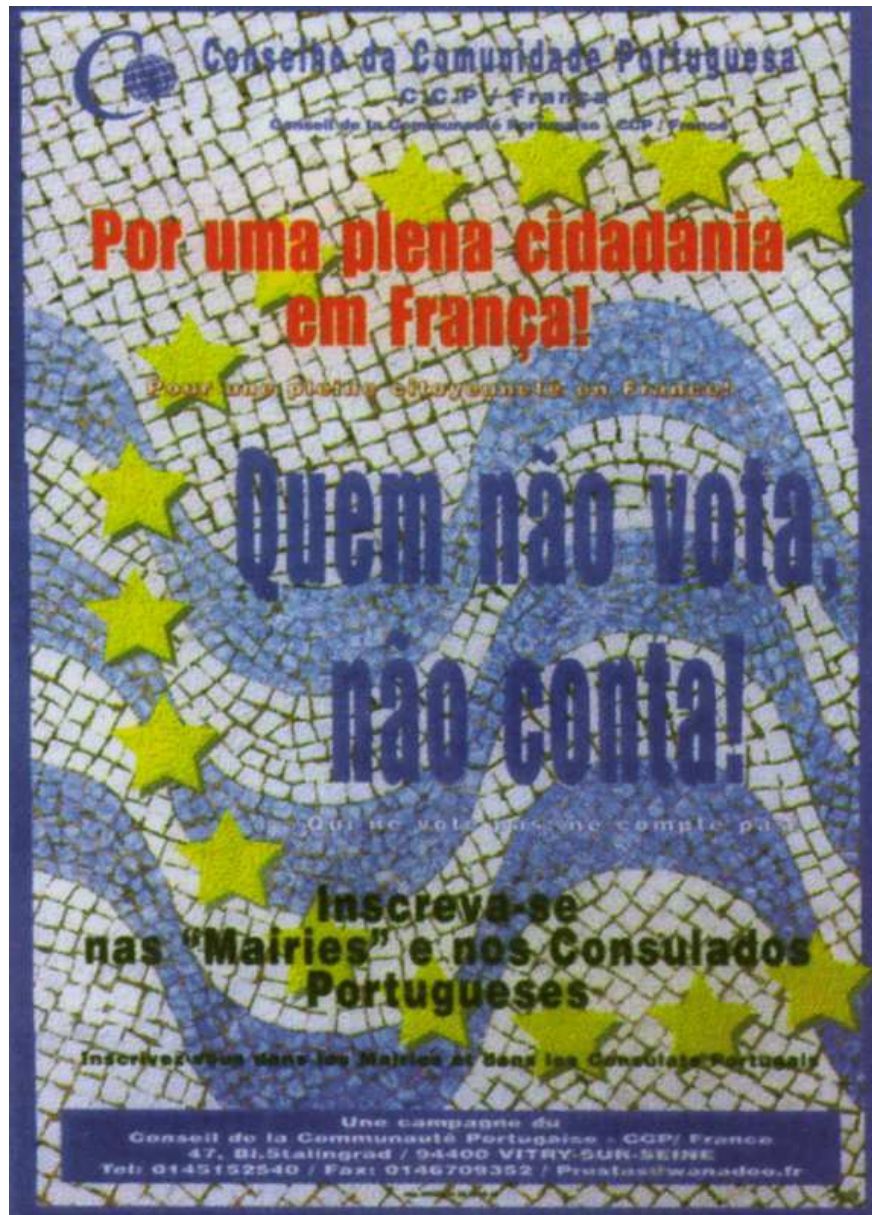
Affiche apposée sur la façade de l'Assemblée Nationale, Paris, juillet 2003

Enjeux des élections municipales à Marseille



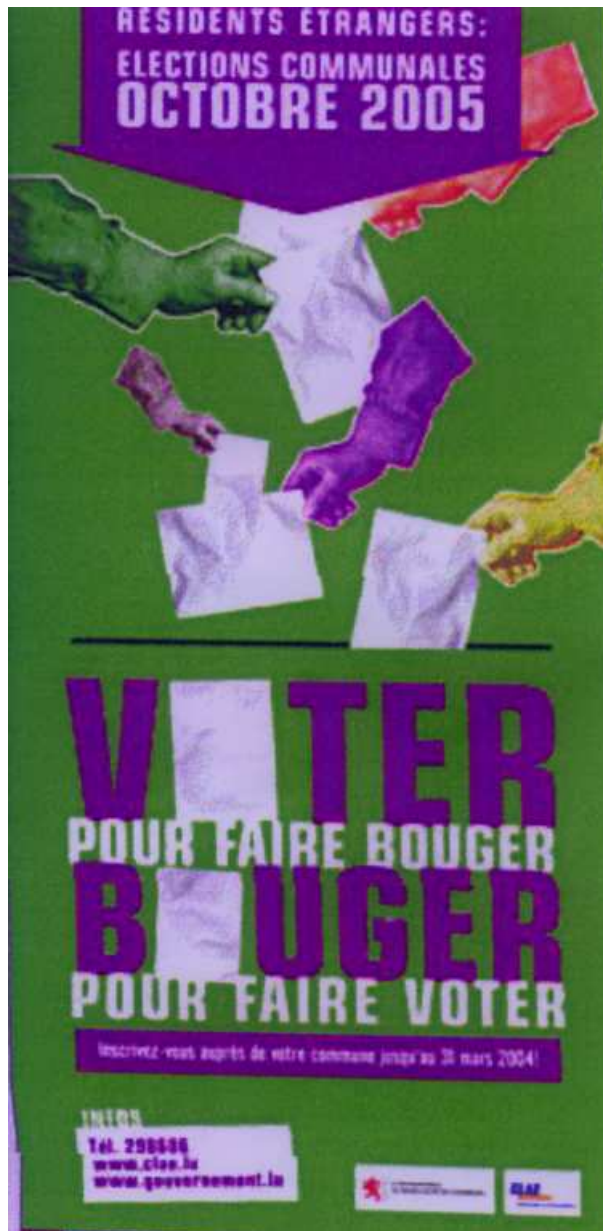
Affiche du film « Rêves de France »

« Qui ne vote pas, ne compte pas! » (traduction)



Affiche de la Communauté portugaise placardée pendant les élections municipales de 2001 en France

Les étrangers et les élections



Affiche placardée au Luxembourg après la nouvelle loi électorale de 2003 autorisant le vote des étrangers aux élections municipales

Manifestation pour la défense d'une démocratie européenne



Cliché pris dans une rue de Rome (Italie),
le 9 septembre 1990

Campagne contre l'abstention



Source : www.cidem.org

Campagne contre l'abstention



Source : www.cidem.org

La Liberté guidant le peuple



Tableau d'Eugène Delacroix
Musée du Louvre,
Paris, 1830

« Médecins du monde »



Logo de l'association « Médecins du monde »

Une association sans frontières



Roland Topor.

Fondé en 1961, Prix Nobel de la paix en 1977, le mouvement Amnesty International compte aujourd'hui 1 million de membres dans le monde. Son objectif est la protection internationale des droits humains.

Affiche du dessinateur Roland Topor pour Amnesty International